



SOMMAIRE

Salon régional de l'agriculture.....	1
Retour des rencontres nationales.....	2
La "toile" de YA-B.....	3
PRAT.....	4
Assises de l'agritourisme.....	5
Aides de la Région Occitanie.....	5
Vos offres agritouristiques.....	6
Enquêtes de conjoncture régionale.....	7
WWOOF France et AP.....	9
Randonnées paysannes.....	10
L'outil Cirkwi.....	15
Culture à la ferme.....	16
Grandir ensemble.....	18
Bouldépines, faghuttes.....	20
La guinguette paysanne.....	21
La Vitrine Conf'.....	22
ÉPA : pourquoi voter ?.....	22
Audreytips.....	22
Fête de l'AP46.....	22
Fête d'AP82.....	23
La "toile" de YA-B.....	24
Retour sur la formation Culture.....	26
Clip vidéo Culture.....	26
Réglementation des Meublés 2025.....	27
Le calendrier.....	30

Accueil Paysan au salon régional de l'agriculture

Invité par la Région Occitanie et le Comité Régional du Tourisme et du Loisirs, nous avons pu tenir un stand commun "Agritourisme" du 13 au 15 décembre.



Une émission spéciale a d'ailleurs été tournée par la TV ViàOccitanie le dimanche 15 décembre 2024, avec : Mélanie Tisne-Versailles, Conseillère régionale, déléguée à l'agritourisme et à la solidarité alimentaire pour la Région Occitanie ; Véronique Gault-Girma, Co-présidente d'Accueil Paysan Occitanie ; Nadia Vidal, La ferme du Charbonnier ; Stéphanie Guidet - La ferme étoilée (Accueil Paysan) ; Marie-Claude Della Vedove, Domaine de Bilé.

Retrouvez la vidéo en cliquant sur l'image ou en cliquant sur le lien :

<https://viaoccitanie.tv/viaoccitanie-au-salon-regional-de-lagriculture-3e-journee/>



Retour des rencontres nationales d'Accueil Paysan à Lathus-Saint-Rémy

Un minibus de l'Aude et un autre du Lot, attention, les Occitans débarquent !

Accueil Paysan Occitanie est arrivé en force pour participer aux rencontres de notre réseau national, dix-huit personnes : salarié, responsables associatifs, adhérents et Amis d'Accueil Paysan ! Merci Danièle, Thérèse, Agnès, Armandb, Bernard, François, Olivier, Andi, Janine, Laurence, Florence, Jean-Marie, Richard, Stéphane, Patricia, Marie-Claude, Cindy, Véro.

Petit bémol qui a son importance, ce temps mobilise réellement quatre jours dans l'année, transport compris et rares sont nos jeunes adhérents qui peuvent participer sur la durée ! Entre les petites familles avec enfants, les nouveaux installés, les fermes plus fragiles ou précaires, l'implication politique en présentiel est compliquée ! Leur adhésion prouve néanmoins déjà leur implication militante ! À chacun de saisir les opportunités à sa mesure, comme Cindy, de la ferme du Pilou à Teyssieu dans le Lot, qui a pu nous rejoindre deux jours à Lathus !

L'esprit impulsé par le collectif national a fait de cette assemblée générale un moment de prise de conscience pour tous. Une implication nécessaire individuelle suivant les responsabilités de chacun s'est révélée plus essentielle encore que les années précédentes. Là aussi, le nombre restreint des membres du collectif induit une charge de travail bénévole, des temps de représentation auprès des financeurs et des institutionnels plus importants.

Nous avons participé à la journée de formation sur la communication avec Pierre Eloy, et là, avec des supports attractifs et pédagogiques, nous avons pu intégrer (ou pas pour certains !) que nos supports de communication avaient besoin d'être réactualisés : il fallait ajouter des photos de nous, des histoires qui nous racontent, soigner nos échanges par mail avec nos accueillis, maintenir le lien, se servir des réseaux sociaux et pourquoi pas utiliser Chat GPT pour rédiger nos textes ou nos échanges avec les « clients (impensable pour certains d'entre nous !).



Pour certains, l'atelier « randos paysannes » a été le moment de riches perspectives accompagnées par Marie, salariée à la FNAP (fédération nationale Accueil Paysan).

Sophie Duriez, animatrice, nous a accompagnés dans le cheminement de « comment faire fonctionner la gouvernance de notre réseau ? »

Le travail du groupe Gouvernance, tout au long de l'année, a mis en exergue la nécessité de réécrire et de redéfinir les fondamentaux de notre réseau en nous impliquant régulièrement et en nous informant des évolutions de ce chantier.

Patricia Cooper, François Cases et Véronique Gault sont fortement impliqués dans cette recherche commune d'une nouvelle gouvernance où les différentes assos locales, la FNAP, les salariés, les amis d'AP et les partenaires formeront un ensemble de collègues encore à définir ; les retours des ateliers de ces jours-là seront source d'inspiration et d'idées à respecter et à retenir pour la suite du chantier.

Afin de s'harmoniser avec l'ensemble du réseau, en ce qui concerne Accueil Paysan Occitanie, il reste beaucoup à faire pour que les engrenages fonctionnent et soient efficaces. Que chaque département participe à la construction et la conservation de notre fédération ; que chaque responsable associatif soit partie prenante d'un ensemble, d'une identité à revendiquer et d'une représentation à assurer si l'on ne veut pas disparaître au profit d'autres labels, d'autres plateformes qui envahissent le web !

C'est parce qu'aujourd'hui, au regard d'un contexte compliqué, sociétal, politique et environnemental, nous, paysannes et paysans du réseau ACCUEIL PAYSAN, voulons affirmer nos différences, notre respect au vivant, et nous résistons encore et toujours face à cette vague de l'extrême.

Nos lieux seront, grâce à nous, toujours des endroits magnifiques où l'on peut refaire le monde avec des gens merveilleux et surprenants, au sein d'une nature respectée et choyée, ouverts, grand ouverts



à tous ceux qui veulent s'échapper, l'espace d'une parenthèse et conserver pour longtemps des souvenirs inoubliables !

J'allais presque oublier l'essentiel : pendant ces rencontres en Nouvelle-Aquitaine, bien sûr, nous avons ri, nous n'étions pas toujours d'accord, puis nous avons chanté, un peu dansé, bu des coups au bar et puis, nous nous sommes serrés fort dans les bras !



Véronique Gault-Girma, co-présidente Accueil Paysan Occitanie

"Les Français & Ceux qui vivent en France"



Merci pour cet instant de convivialité partagé ! Nous espérons que l'expérience vous a plu. Ce fut un réel plaisir de vous accueillir sur la « toile » de Yann Arthus-Bertrand.

L'équipe du studio « Les Français et Ceux qui vivent en France » par Yann Arthus-Bertrand.

Crédit photo :

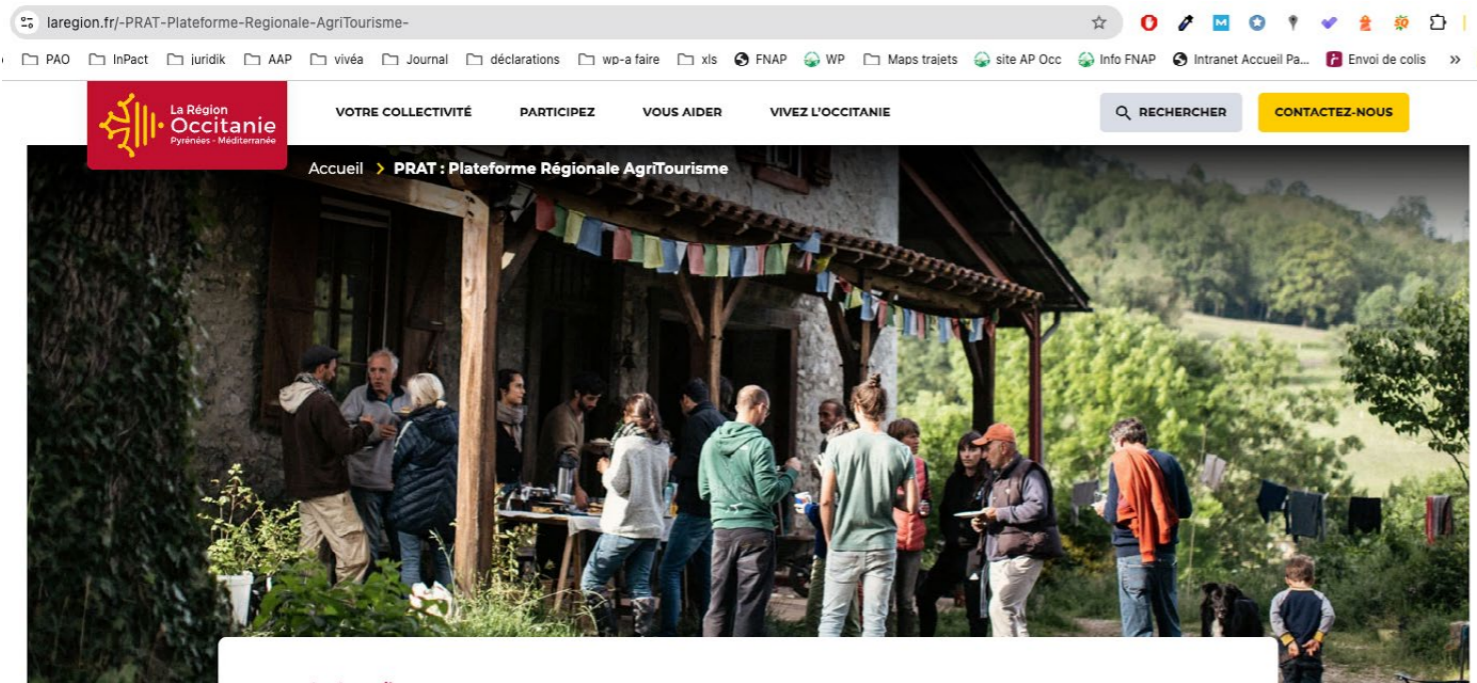
@ le site internet dédié au projet : www.yabstudio.fr

@yannarthusbertrand sur Instagram et/ou

@Yann Arthus-Bertrand sur Facebook et/ou

@Yann Arthus-Bertrand sur LinkedIn

Pour suivre notre projet, rdv sur www.yabstudio.fr



↑ Accueil

PRAT : Plateforme Régionale AgriTourisme

La plateforme des informations et acteurs majeurs pour mener à bien votre projet agritouristique

La Plateforme Régionale Agritourisme (PRAT) de la Région Occitanie est un outil collaboratif conçu pour structurer, promouvoir et accompagner le développement de l'agritourisme sur le territoire. Ce projet s'inscrit dans une dynamique de valorisation des espaces ruraux, des produits locaux et du patrimoine culturel et agricole de la région. PRAT s'adresse principalement aux paysans souhaitant diversifier leurs activités en proposant des expériences touristiques, telles que l'accueil à la ferme (séjours, restauration...), les visites pédagogiques ou les ateliers autour des produits du terroir.

Accueillant divers partenaires dans sa conception, PRAT bénéficie de l'appui des réseaux (agri) touristique comme Accueil Paysan, le CRTL, Bienvenue à la ferme... Ces derniers ont contribué au contenu de la plateforme en apportant leurs savoir-faire en matière d'accueil en milieu rural. La plateforme offre un éventail de ressources pour les professionnels : fiches pratiques, informations

sur les réglementations, formation, outils de marketing et appels à projets.

PRAT favorise la coopération entre les partenaires de ce projet et des acteurs locaux, qu'il s'agisse d'agriculteurs, de collectivités, ou d'opérateurs touristiques, pour mettre en place des projets innovants et adaptés aux attentes des visiteurs en quête d'authenticité et de proximité avec la nature. Elle soutient par ailleurs des initiatives stratégiques, comme l'accompagnement financier des exploitations et la mise en réseau des professionnels.

Ce projet s'inscrit dans la vision de la Région Occitanie pour un tourisme responsable et équilibré, contribuant à dynamiser les territoires tout en respectant leur identité.

Plus d'informations sont disponibles sur le site officiel : [PRAT - Plateforme Régionale Agritourisme](#)



Résumé des Assises de l'Agritourisme - 10 octobre 2024

Organisées par la Région Occitanie au Centre Universitaire de l'Ariège à Foix, les Assises de l'Agritourisme visent à promouvoir et structurer cette activité comme levier de développement territorial et de diversification agricole. Cet événement a réuni agriculteurs, acteurs du tourisme, étudiants et décideurs autour de tables rondes, ateliers et présentations.

La journée a débuté avec une série de tables rondes abordant des thématiques clés :

- Conciliation entre agriculture et accueil touristique, notamment les défis organisationnels pour les agriculteurs.
- L'agritourisme comme lien territorial, mettant en lumière les synergies entre acteurs locaux (restaurateurs, organisateurs d'événements).
- L'impact économique de l'agritourisme sur le revenu agricole, enrichi par des témoignages de terrain et des données chiffrées.

Après un buffet de produits locaux, l'après-midi s'est focalisé sur des outils concrets :

- La Plateforme Régionale Agritourisme (PRAT) a été présentée comme un support clé pour structurer et promouvoir l'agritourisme en Occitanie, développée en partenariat avec Accueil Paysan, la Chambre d'Agriculture et le Comité Régional du Tourisme et des Loisirs (CRTL).
- Un observatoire de l'agritourisme a dévoilé des modèles inspirants pour la région, visant à identifier des bonnes pratiques et à soutenir une stratégie durable.

Les regards conclusifs croisés ont souligné l'importance de la coopération entre les acteurs locaux, les politiques publiques et les structures d'accompagnement comme Accueil Paysan, qui promeut un tourisme solidaire et respectueux des valeurs agricoles.

Aides de la Région Occitanie

Pour la période 2023-2027, la Région Occitanie a ouvert de nouveaux dispositifs d'accompagnement des exploitations agricoles pour répondre aux enjeux de compétitivité, de transition agroécologique et d'adaptation au changement climatique.

Les projets soutenus portent notamment sur :

- L'amélioration de la compétitivité des exploitations, l'augmentation de la valeur ajoutée des produits et la recherche de nouveaux marchés ;
- L'adaptation et la résilience des exploitations agricoles au changement climatique ;
- La préservation des ressources naturelles (eau, sol, air et biodiversité) ;
- La lutte contre le réchauffement climatique ;
- L'amélioration des conditions de travail et du bien-être au travail ;
- La diversification des activités.



En savoir plus

- [S'informer sur le dispositifs FEADER Occitanie pour l'aide aux investissements dans les exploitations agricoles](#)
- [Consulter les dispositifs d'aides à l'investissement](#)

Contact

Lucas MAYOU – Chargé de mission exploitations agricoles, transformation à la ferme et agritourisme : lucas.mayou@laregion.fr

Retrouvez le [livret des aides de la Région](#), édité en septembre 2024





Rappel - Sollicitation : remontée de vos offres agritouristiques par le Comité régional du Tourisme et de Loisirs (CRTL)

Le développement de l'agritourisme en Occitanie reste une priorité pour le CRTL.

Les principaux objectifs identifiés sont :

- de positionner l'Occitanie à la première place des régions agritouristiques pour tous ;
- de créer une véritable synergie entre activité agricole et activité touristique ;
- de valoriser les territoires, les patrimoines et les savoir-faire.

Toutefois, certains freins sont identifiés et notamment, l'absence d'offres compréhensibles à l'échelle régionale, engendrant une faible visibilité sur les marchés nationaux et internationaux.

Un travail est donc engagé par la Direction de l'Économie Locale, du Tourisme, de l'Agriculture et de l'Alimentation pour développer de nouvelles offres agritouristiques sur les territoires des Grands Sites Occitanie.

À la suite de la campagne de communication déployée cet automne pour positionner l'Occitanie en tant que destination aux multiples saveurs, le Comité régional du Tourisme et de Loisirs (CRTL) a besoin d'offres agritouristiques homogènes et attractives à proposer aux consommateurs.

Il s'agit de recenser/créer et d'afficher sur les différents canaux de communication du CRTL, une collection d'offres présentant le meilleur des expériences à vivre autour de productions agricoles d'Occitanie sous signe de qualité.

Les offres à faire remonter au CRTL doivent proposer à minima :

- une expérience à la ½ journée et jusqu'à 1 jour, accompagnée d'une nuit, pour inciter à l'itinérance autour des produits régionaux.

Retrouvez le détail de cette sollicitation à partir du lien ci-après : https://drive.google.com/file/d/1zr9xCSQ1Ts0s_gKlaQRgb-C1KCIDDwm0/view?usp=sharing

ainsi que la trame du contenu de l'offre souhaitée par la Région, «Création d'une fiche Offre Saveurs Occitanie» :

https://docs.google.com/document/d/1E5sE0-libLHSryNceHONdrc1elZfHeZ-/edit?usp=drive_link

Plus d'information : contactez [Armandb](#) ou directement [Céline Guérin](#) au CRTL.



Les enquêtes de conjoncture touristique et agritouristique en Occitanie

Une fréquentation stable en Occitanie avec des situations contrastées

La fin des vacances de la Toussaint ayant traditionnellement marqué le ralentissement de l'activité touristique, l'heure est au bilan de saison. Il révèle qu'en Occitanie, les chiffres sont stables en termes de fréquentation sur l'ensemble de la région et tous modes d'hébergements confondus. Il convient néanmoins de nuancer selon les destinations, voire selon les filières touristiques ou les types de professionnels.

Avec 2 % d'augmentation depuis le début de l'année (tous modes d'hébergements et toutes clientèles confondus), la fréquentation touristique est globalement stable sur l'ensemble de la région à l'exception des deux métropoles qui bénéficient d'une progression des clientèles étrangères à Toulouse (+6 %) et à Montpellier (+9 %). Cette stabilité s'observe dans tous les types d'hébergements marchands « traditionnels » (hôtellerie, hôtellerie de plein air, hébergements collectifs) tandis que le marché du locatif en plateforme (type AirBnB) affiche une hausse des nuitées réservées malgré des taux d'occupation en baisse progressive depuis plusieurs années (-7 points par rapport à 2019) du fait de l'accroissement important de l'offre proposée.

Entre le 1^{er} janvier et la fin des vacances de Toussaint, on comptabilise 214 millions de nuitées en Occitanie (137 millions de nuitées françaises et 77 millions de nuitées étrangères, soit un ratio de deux tiers/un tiers et une progression respective de +1 % et +3 % par rapport à la même période de 2023).

61 % des professionnels sont satisfaits de leur saison estivale (contre 68 % en 2023), avec un ressenti plus favorable pour le tourisme culturel (67 %), les gîtes d'étape (72 %) et l'univers du littoral (67 %), tandis que la satisfaction est plus faible chez les restaurateurs (55 %) et dans le secteur agritourisme (47 %) au sein duquel on relève seulement 36 % de satisfecit pour les acteurs de la filière œnotouristique.

La situation économique et inflationniste a notamment fragilisé :

- la consommation touristique : un professionnel sur deux estime que le panier moyen est en baisse, en particulier les commerces de proximité (65 %), les restaurants (57 %) et les hôtels (55 %),
- les performances économiques des prestataires : 64 % des professionnels déclarent avoir été impactés par les coûts de l'énergie et des matières premières,

notamment les restaurants (87 %), les hôtels (79 %) et les campings (72 %).

Les difficultés structurelles de recrutement persistent pour 42 % des professionnels, en particulier pour l'hôtellerie (55 %) et la restauration (54 %). Les aléas météorologiques [3] ont impacté directement la gestion des structures touristiques de près d'un professionnel sur deux (47 %), tout particulièrement dans la filière du tourisme sportif et de loisirs (62 %), des campings (55 %) et des structures agritouristiques viticoles (65 %).

« Dans ce contexte, je tiens à souligner l'implication croissante des acteurs du tourisme dans le développement d'une offre touristique plus durable puisque 66 % des professionnels de la région déclarent s'être engagés dans des démarches écoresponsables au cours de la saison avec notamment des actions menées afin d'inciter leurs clients à économiser l'eau, réduire leur volume de déchets et leur consommation électrique », précise Vincent Garel, président du CRTL, qui, le regard déjà porté sur la saison hivernale à venir, se réjouit de la chute des températures annonciatrice de l'ouverture prochaine des stations de ski.

Retrouvez le bilan complet de l'activité touristique sur ce lien : <https://urlr.me/9P5aGw>

Le ressenti des professionnels d'Occitanie Zoom sur la filière Agritourisme : saison estivale 2024

En septembre 2024, une enquête de conjoncture auprès de la filière Agritourisme a été menée dans le cadre de l'Observatoire régional de l'Agritourisme, en complément de l'enquête mensuelle de conjoncture réalisée par le CRTL Occitanie et les ADT/CDT départementaux. Près de 450 structures ont répondu à l'enquête, dont 46 % exerçant une activité de viticulture. Les résultats retraduisent les difficultés rencontrées par la filière au cours de la saison (mai à septembre) : seuls 47 % des structures agritouristiques jugent leur saison satisfaisante (contre 61 % en moyenne pour l'ensemble des professionnels touristiques de la région). Ce sont les acteurs agritouristiques issus de la viticulture qui sont les moins satisfaits (36 % comparativement à ceux issus de la non viticulture 57 %). Pour 58 % des professionnels de l'agritourisme et 70 % des acteurs viticoles, la saison ne s'est pas déroulée comme prévu. La majorité des répondants indiquent

un niveau d'activité inférieur à celui de l'année précédente : 53 % pour l'ensemble de la filière et 64 % pour ceux pratiquant une activité viticole. À l'instar des autres filières touristiques, celle de l'Agritourisme est fortement impactée non seulement par les coûts de l'énergie et des matières premières, mais aussi par des événements climatiques extrêmes.

Source : Enquête de conjoncture ad hoc sur l'agritourisme réalisée par le CRTL Occitanie et ses partenaires des ADT/CDT et du groupe de travail Observatoire régional de l'Agritourisme (Accueil Paysan, Bienvenue à la ferme, Vignoble et Découverte - Panel de 451 répondants)

Retrouvez le bilan complet de l'activité agritouristique sur ce lien :

<https://urlr.me/v2YNeK>

Infographie de l'enquête de conjoncture saison 2024 Ressenti des acteurs de la filière Agritourisme en Occitanie

	RESSENTI DE LA FILIÈRE AGRITOURISME SUR LA SAISON 2024 (mai à septembre)					
	VITICULTURE			NON VITICULTURE		
Niveau d'activité	😊 12%	😐 25%	😞 64%	😊 18%	😐 39%	😞 43%
Budget de la clientèle	⬆️ 9%	⬇️ 26%	⬇️ 65%	⬆️ 6%	⬇️ 40%	⬇️ 55%
Satisfaction Fréquentation	😊 36%	😞 47%		😊 57%	😞 43%	
Ressenti par rapport à vos attentes	😊 8%	😐 22%	😞 70%	😊 15%	😐 38%	😞 47%
Difficultés de recrutement (parmi les structures qui recrutent)	OUI à 40%			OUI à 32%		
Impactés par les coûts de l'énergie et des matières premières	OUI à 65%			OUI à 66%		
Impactés par des événements climatiques	OUI à 65%			OUI à 49%		

RESSENTI DES ACTEURS TOURISTIQUES D'OCCITANIE, TOUTES FILIÈRES CONFONDUES (+ 3000 répondants)						
Niveau d'activité	😊 23%	😐 35%	😞 43%			
Budget de la clientèle	⬆️ 9%	⬇️ 42%	⬇️ 49%			
Satisfaction Fréquentation	😊 61%	😞 39%				
Ressenti par rapport à vos attentes	😊 17%	😐 38%	😞 45%			
Difficultés de recrutement (parmi les structures qui recrutent)	OUI à 42%					
Impactés par les coûts de l'énergie et des matières premières	OUI à 65%					
Impactés par des événements climatiques	OUI à 47%					

Source : Enquête de conjoncture ad hoc sur l'agritourisme réalisée par le CRTL Occitanie et ses partenaires des ADT/CDT et du groupe de travail Observatoire Régional de l'Agritourisme - Panel de 451 répondants pour la filière Agritourisme - Fin septembre 2024



WWOOF France et ACCUEIL PAYSAN OCCITANIE Une belle histoire et des liens qui se tissent...

Grâce à Cécile Paturel, chargée de communication et développement à Wwoof France, nous étions invités dans le Tarn lors de leur assemblée générale nationale, au cœur du massif forestier de la Montagne Noire, dans une ancienne métairie rénovée au sein de laquelle des acteurs sont engagés dans une gestion cohérente et respectueuse de l'environnement. La Pouzaque est une association spécialisée dans le domaine de l'éducation à l'environnement.

Une petite délégation occitane a donc pu participer à leur assemblée générale et tenir un stand pour présenter le réseau à leurs adhérents. Nous avons également pris la parole et nous avons constaté que nos visions de l'agriculture paysanne et bio se rejoignent fortement! Lors des séjours des wwoofeurs dans les fermes bio et chez nos adhérents, il n'est pas rare que l'échange et le partage aboutissent à une envie d'installation paysanne, d'où l'importance de relier nos missions.

La charte de leur association confirme nos actions en commun!

Véronique Gault-Girma, co-présidente Accueil Paysan Occitanie

CHARTRE DE WWOOF

ARTICLE 1 - C'EST QUOI WWOOF

WWOOF est un mouvement mondial qui met en relation des individus avec des fermes bio et paysannes, en favorisant le partage de connaissances et en créant une communauté mondiale sensible aux pratiques agroécologiques.

ARTICLE 2 - L'ACCORD WWOOF

Les hôtes accueillent les WWOOFeurs et leur offrent un hébergement propre, sec et sûr, ainsi que de la nourriture en quantité suffisante pour trois repas par jour.

Les WWOOFeurs expriment le souhait sincère de découvrir le mode de vie des hôtes, de les accompagner dans leurs activités quotidiennes et de respecter le lieu et les gens qui s'y trouvent.

ARTICLE 3 - PARTICIPATION

Les WWOOFeurs participent aux activités de la ferme de manière libre et volontaire pendant le temps convenu chaque jour. La participation quotidienne peut varier d'un hôte à l'autre et est convenue ensemble avant de confirmer un séjour. Les WWOOFeurs n'ont aucune obligation de rentabilité et ne sont en aucun cas subordonnés aux hôtes. Ils ne perçoivent aucune rémunération et ne doivent pas remplacer un salarié.

ARTICLE 4 - COMMUNICATION

Les WWOOFeurs et les hôtes préparent les séjours en discutant à l'avance des activités, des horaires, et des attentes de chacun. La communication est maintenue jusqu'à l'arrivée. Les membres s'engagent à répondre à tous les messages, même pour refuser une demande. Les annulations doivent être faites le plus tôt possible.

ARTICLE 5 - PÉDAGOGIE

Les hôtes expriment un désir sincère de partager leur savoir-faire en agriculture bio et paysanne, ainsi que leur mode de vie écologique. Ils ont une approche éducative informelle et démontrent par l'exemple comment vivre en harmonie avec leur environnement.

ARTICLE 6 - AGROÉCOLOGIE

Les hôtes cultivent la terre en utilisant des techniques biologiques et écologiques. Tous les membres soutiennent et encouragent l'agroécologie et s'engagent à un mode de vie durable.

ARTICLE 7 - SÉCURITÉ

Les organisations WWOOF ne tolèrent aucune forme de discrimination reconnue par la loi. De même, elles ne tolèrent aucune forme de sexisme, de harcèlement ou de violence sexuelle. Elles s'engagent à offrir un environnement inclusif et accueillant à tous les membres et exigent que tous les hôtes et les WWOOFeurs respectent cette politique.

ARTICLE 8 - COMMUNAUTÉ

Tous les membres de WWOOF sont encouragés à laisser un commentaire sincère sur leur expérience pour aider à renforcer la communauté WWOOF. Les WWOOFeurs et les hôtes sont invités à signaler si les profils des membres sont inexacts ou si les actions des membres enfreignent la Charte de WWOOF ou le règlement intérieur.

ARTICLE 9 - ASSURANCE

Chacun doit être correctement assuré contre les risques inhérents à ses activités. Les hôtes sont responsables d'évaluer les risques liés aux activités, de fournir un équipement de protection adéquat et une formation si nécessaire, et de ne pas impliquer le WWOOFeur si le risque est élevé. Les WWOOFeurs sont également responsables d'évaluer les risques et d'assurer leur propre sécurité.

ARTICLE 10 - VIE PRIVÉE

Les organisations WWOOF s'engagent à ne pas utiliser les données de leurs membres à des fins commerciales. Les membres s'engagent à ne pas reproduire ou divulguer la liste des hôtes et à ne pas l'utiliser pour autre chose que le WWOOFing.



© FoWO - Décembre 2023

Randonnées paysannes en Aveyron : 20 ans les séparent !

La Dépêche du Midi

juin 2004

DECAZEVILLE

Agriculture. Lors des portes ouvertes «Accueil paysan» ds 5 et 6 juin, en Midi Pyrénées, une traversée de la vallée à Auzits.

Rando et découverte du monde paysan

À l'occasion des journées portes ouvertes organisées par l'association «accueil paysan» en Midi Pyrénées, les fermes labellisées vont ouvrir leurs portes et organiser des animations autour de leurs activités respectives.

Sur la commune d'Auzits, deux exploitations, celle de Fabienne et Claude Moreels à Haute Serre, et celle d'Anne-Marie et Jean-Marie Delcamp, à Lestrunie, se sont associées pour l'organisation des visites et d'une randonnée «par monts et par vaux».

Le samedi 5 juin, les amoureux de la campagne sont donc conviés à Haute Serre à 14 heures, pour le départ vers Lestrunie. Les deux fermes, séparées par la vallée, qu'il faudra parcourir à pied, sont toutes deux nichées dans des havres de paix. Un périple de 5 km à pied en compagnie de Fabienne et Claude Moreels. Ceux-ci emmènent les promeneurs pour la traversée de ferme en ferme, avec à l'arrivée un goûter concocté par la famille Delcamp. Les férus de marche pourront rentrer à pied, prolongeant ainsi leur ballade de 5 à 10 km. Les autres se feront accompagner en voiture vers leur point de départ.

Au programme de la journée, les visiteurs pourront découvrir à Haute Serre, le musée des Moreels, qui raconte l'histoire du pays, à travers de vieux objets de la mine ou de la ferme, des photos anciennes de la région et autres vestiges du passé. À visiter également, la chapelle de Haute Serre, un petit bijou qui serait daté de l'an 800. Claude Moreels raconte au passage l'histoire de ce



Jean-Marie Delcamp, Fabienne et Claude Moreels accueillent pendant tout le week-end, proposent de randonner, de visiter Haute Serre ou les veaux de Lestrunie.

lieu de pèlerinage, qui rejoint l'histoire d'Auzits. De l'autre côté de la vallée, la visite se poursuit par la rencontre des veaux de Jean-Marie Delcamp, et autres découvertes botaniques.

Le point commun de ces exploitations, c'est l'accueil à la ferme dans la plus pure tradition. Les deux fermes proposent des chambres et tables paysannes, une diversification de leur activité, respectant une charte établie par l'association «accueil paysan». Fondée en 1987, à Grenoble, l'association est née des

difficultés des fermes de petite taille à résister aux lois du marché et leur a permis de maintenir leur activité.

La région Midi Pyrénées compte aujourd'hui une soixantaine de fermes labellisées, et l'Aveyron en recense une vingtaine. La charte «accueil paysan» précise des spécificités telles que des repas exclusivement composés avec les produits de la ferme, un confort adapté à l'habitat local, «ce n'est pas le nombre de mètres carrés qui compte, c'est la façon d'accueillir. Le paysan pratiquant cet

accueil est désireux de faire connaître son métier et son environnement. Il partage ses connaissances des plantes, son contact avec les animaux, et son rythme en accord avec les saisons», précise Jean-Marie. Pour ceux qui n'aiment pas marcher, les fermes de Haute Serre et de Lestrunie sont ouvertes au public samedi 5 et dimanche 6 juin. (Renseignements au 05 65 63 93 67 à Haute Serre et au 05 65 63 11 40 à Lestrunie).

Céline Hauet

Randonnée paysanne en Aveyron 2024

Les glands roulent, crissent et craquent sous les pas. Les bogues tout juste tombées éclatent et proposent, impudiques, leurs brillantes châtaignes lustrées, gardées par d'efficaces épines. Les camaïeux jaune, orange, brun et rouge des feuillages d'automne éblouissent de couleurs sous les frondaisons que traverse le groupe de marcheurs. Sur les chemins de l'Aveyron arrosés de soleil et de beautés traversées, il est guidé avec talent et enthousiasme par Jean-Marie, paysan chaleureux qui a voulu partager, avec qui le voudrait, son amour de sa région. Sur ces sentiers prometteurs, sans se forcer, le train est vif et la bonne humeur de rigueur.

C'est pour faire découvrir ce coin de sa région qu'il connaît si bien que Jean-Marie a mis sur pied – sur jambes... – une randonnée pédestre aux couleurs d'automne et de celles d'Accueil paysan. Ainsi, neuf marcheurs qui, pour la plupart ne se connaissaient pas, se sont retrouvés à vivre et à marcher ensemble pendant une petite semaine. Et quelle semaine! Celle des valeurs partagées des Accueils paysans. Paysannes normandes et retraitées, Parisienne jeune et habituée, vaillants randonneurs de partout et du Sud, marcheur occasionnel lillois mâtiné de Slovène. Tout ce beau monde est ravi.

Départ le lundi 14 octobre, 13 heures. Rendez-vous est donné aux jardins du Batut, chez Camille et Dany, autour d'une grande et joyeuse table dressée au soleil, sous les rouges parasols nécessaires. En plus d'être accueillants et sympathiques, ils sont maraîchers. Ils ont une maison de paille, un gîte Accueil paysan. Même si les trouver n'a pas été facile pour tous, surtout quand l'organisateur, sur le moment inquiet de ces retards, est en panne de téléphone... Deux, au dernier moment pris au piège du Covid, seront absents. Et désolés. Mais tout s'arrange avec de la persévérance, des sourires et tout le monde échange déjà ses expériences. Balades, boulot. Ha...? Ils t'aident bien, les Amapiens, dans ton Amap! Pas ici... Débats, idées, anecdotes, sourires, cela fonctionne déjà.

Après le repas, évidemment délicieux, c'est le départ par les chemins du Causse de Roussennac. L'étape du soir, chez Jean-Marie et Anne-Marie, se fera à Lestrunie. Les sept kilomètres qui y mènent sont avalés sans que l'on s'en rende vraiment compte. Le rythme est paisible.

Le repas du soir, concocté par Anne-Marie, est une surprise, une découverte, une merveille : l'estofinado de l'Aveyron. Oui, on apprend là que les cabillauds séchés au soleil et au froid des pays nordiques parvenaient de Norvège par la mer jusqu'à Bordeaux. Et, dès le XVI^e siècle, par le Lot alors navigable, les bateliers rouergats sur leurs gabarres (qui descendaient du bois à l'aller) l'acheminaient jusqu'ici. Le stockfisch nécessitait une semaine de réhydratation dans l'eau courante. Les recettes évoluent surtout après l'arrivée de la pomme de terre. Émiettage du stockfisch, pommes de terre écrasées, œufs durs, ail, persil, huile... et savoir-faire. On y goûte. On découvre. On aime, on en reprend.

Le lendemain, petit-déjeuner pris, boîtes de chacun remplies des salades, châtaignes et autres pommes préparées par Anne-Marie, on prend le chemin par Teillodes afin de rejoindre le sentier de La Bouyssière. Les paysages sont tellement beaux que le regard, rythmé par les pas tranquilles, s'échappe en contemplation constante.

On est bien. Les randonneurs s'observent doucement pour apprendre à se connaître. On papote, on raconte.



Avant de monter sur le plateau de Bournazel, on visite, quasiment cachées dans la nature qui reprend ses droits, des caves troglodytes. Le fronton indique 1863 et certaines sont encore fermées par de solides cadenas, preuve qu'elles servent encore. Avec précaution, car l'obscurité est presque totale, on y pénètre respectueusement pour s'imprégner de tous les labeurs qui s'y sont succédé. De hautes fentes dans les murs tracent des rais de lumière vive qui découpent la nuit de ces grottes.

Plus loin, après deux heures de marche détendue par des sentiers de forêt et des routes tranquilles, nous visitons les ruelles endormies de Bournazel. Nous nous arrêtons dans une charmante petite chapelle où d'anciennes choristes de notre groupe retrouvent la mémoire de chants religieux qu'elles chantaient petites et dont les partitions traînent ici. Joli moment.

De l'autre côté de ce village, on découvre deux tours du Moyen Âge et un superbe château du XVI^e siècle. En 1790, en colère devant les outrageantes inégalités sociales, une foule de plus de deux mille personnes attaqua, pillait et détruisit une aile du château du marquis Claude de Buisson.

Depuis plus de dix ans, les époux Martine et Gérard Harlin, nouveaux propriétaires des lieux, ont consacré leur fortune pour la restauration et en faire un lieu superbe et culturel, offert aux générations futures. Un résultat étonnant de beauté. Pour cela, des plans ont été retrouvés, reconstitués, une carrière a été rouverte pour y tailler les pierres nécessaires. Aujourd'hui le château, perle de l'endroit, comme le majestueux jardin, se visite tous les jours. Sauf les mardis, comme tout musée français. Et nous sommes un mardi...

Qu'importe, nous nous dirigeons vers La Borde, l'ancienne ferme du château qui se trouve juste à côté, pour y partager un pique-nique et des boissons apéritives, vaillamment apportées dans une brouette par les servants du lieu, Roland et Pilar. Depuis tant d'années, après avoir accueilli, nourri, élevé, aimé des enfants d'ailleurs en détresse (l'une s'est même mariée avec un jeune homme du pays!), ils accueillent désormais des visiteurs de passage, des groupes, dans cette ferme où ils continuent à élever tant d'animaux différents. En plus d'être agréable, après ce repas qui se termine, allongés dans l'herbe à l'ombre des pommiers, la visite nous en apprend beaucoup sur les choses de la ferme et la vie des animaux.

À regret, il faut partir pour retourner passer la nuit à Lestrunie, par Caldecoste, sur les hauteurs qui surplombent le château. Nous traversons une forêt domaniale de sapins et redescendons jusqu'à Bouysson, en pénétrant dans l'ombre de somptueuses châtaigneraies.

Le mercredi, nous descendons de nouveau à travers bois jusqu'au ruisseau qui coule là-bas, tout en bas, au frais, avant de remonter à Rulhe-le-Haut, avec son église, son gîte médiéval de grand confort et sa commanderie. Descendre et remonter a été un peu le crédo de cette randonnée. Nous ne nous réjouissons parfois que peu des descentes confortables, tant nous savions que cela allait engendrer, inévitablement, des remontées plus laborieuses. Telle cette belle côte supplémentaire par Le Tailladis surplombant Rulhe-le-Haut. Mais sincèrement, les efforts étaient toujours récompensés par ce qu'il y avait à découvrir. De surcroît, chacun commençait à mieux connaître l'autre. Les papotages devenaient bavardages. Les bavardages, discussions. Et, à peine surpris, pleinement ravis, nous étions souvent tous, nous, Amis d'Accueil paysan, sur la même longueur d'onde, partageant les mêmes valeurs humanistes et écologiques. Un privilège en ces temps troublés et menteurs.



Nouvelle descente en passant par la ferme de Trappes avant la traversée du Riou Viou. Et, montagnes aveyronnaises presque russes, on monte encore avant de redescendre par Les Issards, pour atteindre Cransac et ses thermes. On pique-nique au calme, un peu à l'écart du bourg, au plan d'eau de Passelaygue. Sieste pour ceux qui le veulent. Pour les autres, rapide et enrichissante visite du passé minier au musée de la ville, à cent pas de là. Ainsi reposés, il nous faut entamer la montée à travers la forêt d'acacias (robiniers) de La Vaysse.

Nous traversons de vertes pâtures et descendons ensuite vers Firmi. C'est au pied du Puy de Wolf, gisement le plus important d'Europe, que nous découvrons la serpentine, cette roche de la famille des minéraux silicates (du groupe des phyllosilicates, ou silicates lamellaires, nous diront les érudits) aux belles couleurs grise et blanche, mais parfois marbrées de rouge et de vert sombre. Naturellement alcalines, de ces belles roches peut être tiré la dangereuse amiante, du nickel, de l'aluminium, etc. C'est de là que démarre la dernière ascension des dix-sept kilomètres de cette journée!

Nous arrivons, fourbus, mais contents, au Perdigal, perché au milieu des châtaigniers. Nous y sommes attendus, pour le repas du soir et la nuit, par Camille et Bertrand qui partagent leur si beau logis tout de bois vêtu, pour nous accueillir tous. Organisés en communauté de quelques personnes partageant des règles de vie mutuellement consenties – mais écrites et affichées aux murs pour ne pas risquer de les oublier –, ils seront dès l'an prochain, gîte d'étape avec Accueil paysan. Certains ont un emploi « à la ville », les autres ont pour projet de relancer la production des produits issus de la châtaigneraie, telle la délicieuse « Châtaignade », déjà vendue en petits pots, en différents endroits, comme des épiceries spécialisées dans le bon et le bio, les marchés, etc. L'accueil, les hôtes et l'endroit sont chaleureux. Répartis dans cette grande ancienne ferme familiale rendue à la vie, nous nous sentons bien.

Le jeudi matin, une petite erreur de notre guide nous fera faire un ou deux kilomètres de plus que l'itinéraire prévu, mais nous n'en avons cure, c'est beau! Des chemins de crête, de La Bessenois à La Brousse, la météo commence à nous inquiéter en annonçant le pire pour l'après-midi et, surtout, le lendemain! Nous scrutons les cieus dont les bleus immaculés s'estompent au profit des nuances de

gris. Puis les noirs nuages s'installent.

Par La Borie de Pagax et Le Bouissou, nous suivons une longue descente jusqu'à un ruisseau au milieu d'autres châtaigneraies, toujours aussi envoûtantes



de beauté. En jouant avec les cieus menaçants, nous allons de droite et de gauche, de vallons en crêtes, tandis que nuages noirs et pluies vont de gauche à droite. De l'art de l'esquive en milieu naturel! Le ciel devait nous tomber sur la tête, et pourtant, les capotes et imperméables resteront inutiles. Nous faisons la nique au mauvais temps qui tourne et gronde autour de nous.

Nous passons en terrain plat au moulin de Paraire, puis c'est encore une montée pour rejoindre le château de Pagax où nous prévoyons de pique-niquer. Le château est fermé pour l'heure, mais nous bravons une petite barrière et nous nous installons sagement et proprement sur une terrasse accueillante de laquelle nous pouvons admirer les ruines de ce château. Naguère de passage, Jean-Marie et ses amis d'alors y furent aimablement accueillis par le propriétaire. Nous ne brûlons donc aucune interdiction, mais acceptons une potentielle invitation renouvelée.

Au pied des pierres qui tentent de rester murs et nous narrent leur histoire, c'est un calme moment qui nous permet un repos mérité.

Ensuite – surprise ! – la balade nous offre une grande descente, puis... une grande remontée pour rejoindre Agnac, La Combe et terminer par une petite route de terre, de macadam puis d'asphalte, un morceau du chemin de grande randonnée de Saint-Jacques-de-Compostelle. Le soir, nous dînons dans le gîte de la pétulante Hélène, adhérente d'Accueil paysan, spécialiste en toutes plantes. Autour d'une grande table dans cet agréable gîte, le dîner fut, encore une fois, convivial, sympathique et très bon.

Le vendredi, ça y est, la pluie nous a rattrapés... Comme cela avait été envisagé la veille, la menace se faisant plus précise, il a été décidé d'abandonner l'idée de faire à pied les derniers kilomètres qui nous auraient amenés jusqu'à Conques. L'organisation et la répartition dans les voitures de quelques-uns se fait vite et c'est sur roues que nous arrivons dans ce merveilleux village préservé, à cette époque de l'année, des nombreux touristes. Alors que nous atteignons le point de vue qui permet d'admirer de loin le village, la pluie ne rend jamais les armes, puis cesse brusquement...

Cela nous permet de rejoindre à pied le bourg, en passant sur un pont faussement appelé « romain », mais bien ancien et bien beau, sous lequel gronde à ce moment-là le tumultueux Dourdou, très coloré comme de terre de Sienne, conséquence des pluies (trop) abondantes de ces derniers jours.

Sous un ciel gris, mais exempt de pluie, nous déambulons dans un Conques vide de visiteurs. Pour qui connaît les lieux en été, c'est stupéfiant et tellement agréable. Le village qui se réveille à peine est à nous et nous en profitons.



Pour le dernier repas qui marquera, malheureusement, la fin de cette escapade, nous sommes attendus tout près de là, chez Maurya, une ancienne Étatsunienne qui s'est faite fille de Conques, avec son compagnon Ger, paysan-boulangier. Adhérents d'Accueil paysan, son bagout, sa maison, son gîte, ses chambres, sa table paysanne fournie des légumes de son jardin sont merveilleux de gentillesse, d'originalité, de chaleur. C'est la fin. Une pointe d'émotion nous atteint.

Mais, c'est sûr, nous nous retrouverons, ici ou ailleurs, lors d'autres randonnées organisées par les Accueils paysans des différentes régions de France.

Pour terminer pour de bon, l'auteur de ces lignes tient à préciser que son usage qui semble immodéré des qualificatifs de plaisir, de contentement, de bonheur, de satisfaction, de joie, d'aise, de jouissance et d'allégresse, n'est pas dû à un excès d'un quelconque produit stupéfiant ni de produits de distillation, mais, plus prosaïquement, à ce qu'il a ressenti au cours de cette semaine partagée sur les chemins de l'Aveyron. Tout simplement.

*Pierre Le Masson,
(sans rapport avec notre cher Richard !)*

Retrouvez toutes les photos sur ce lien : <https://urlr.me/UQXSPn>

et on reste sur les randos, avec celle du Tarn !

Randonnée paysanne dans le Tarn

Du 29 octobre au 1^{er} novembre derniers, une équipe de choc a testé la rando paysanne planifiée par Agnès Abérola (Des Amis AP de l'Aude), et Danielle Magnin (AC.Paysan du Tarn). Cette équipe est composée de Véronique et José du Lot, d'Agnès de l'Aude et de Dominique du Tarn.

Ils ont parcouru ce morceau du Tarn par les sentiers du Sidobre, une entité géologique particulière granitique, avec de curieux et magnifiques rochers, plantés de bois de châtaigniers et de séculaires hêtres, cela à pied et à raison d'une quinzaine de kilomètres en moyenne par jour.

Sur quatre nuits passées, deux se feront chez des adhérents d'Accueil-Paysan du Tarn (Gîte de la Truie qui file et La Villa Jacques).

Cette randonnée existe aussi sous la forme « 3 jours » et fait aussi étape chez les adhérents Floriane et Dimitri à Cambounès, au lieu-dit Le Verdet.

Ces deux types de randonnées sont visibles déjà sur le site Accueil Paysan Occitanie sur « Cirkwi ». Elles ont été présentées aux rencontres nationales qui ont eu lieu début décembre dans le Poitou.

Suite à ce test, des modifications seront apportées pour finaliser ces parcours et les rendre accessibles



à tous et à toutes (panneaux, points GPX, marquage, etc.) cela pour être opérationnel dès le printemps prochain.

Dominique Fistié - AP Tarn

L'outil Cirkwi

C'est une des solutions d'itinérance : l'application [Cirkwi](#). Celle-ci semble couvrir l'ensemble des besoins pour créer, diffuser et promouvoir les itinéraires de balades, randonnées et routes touristiques. L'application est déjà utilisée par de nombreux Offices du Tourisme et Agences Départementales du Tourisme sur l'ensemble du territoire national, ce qui apporte une cohérence globale, car une grande partie de l'offre pleine nature est ainsi référencée sur le même outil.

Nous disposons déjà d'un espace Accueil Paysan sur l'application pour valoriser vos offres et circuits sur demande sur le site régional : <https://www.accueil-paysan-occitanie.com/itinerances-paysannes/>



La culture s'invite à la ferme



Théâtre à la ferme : Persée à la Mandra...

Nous avons eu la chance d'accueillir fin octobre sous notre grange le duo Chipotola avec leur pièce « Persée ». Les gens ont été nombreux à se déplacer malgré la pluie pour venir rire avec nous, partager un repas champêtre avec les produits de notre ferme et de beaux moments de convivialité. Une visite de ferme avait eu lieu l'après-midi. Nous sommes très heureux de cette expérience de théâtre à la ferme, riche en émotions.

Merci encore à Accueil Paysan et à tous les bénévoles qui ont rendu cet événement possible !

À bientôt,
Marie de la ferme de la Mandra



... et à la ferme du Marigot !

Le 27 octobre dernier, Véronique et Francis Enjalbert, de la Ferme du Marigot à la Fouillade (12), ont accueilli adhérents, amis et autres visiteurs pour un événement théâtral : Persée Mytho-Logique. Jérôme Bordas (comédien) et Stéphane Delalande (musicien) de la Compagnie Chipotola ont fait (re)découvrir à la soixantaine de spectateurs présents le mythe de Persée. Interprétant dix-huit personnages, le comédien revisite les aventures de ce héros avec force de narrations, mimes et bruitages.

Une fois cette pièce échevelée terminée, spectateurs et artistes se sont retrouvés pour un jus de pomme offert par la Ferme du Marigot et ont échangé autour des stands de crêpes, de confitures, de pâtes, de douceurs à la châtaigne, de vin et de produits médicinaux confectionnés par des paysans du réseau Accueil Paysan.

On en redemande !



Pour en savoir plus sur la compagnie Chipotola et la faire venir chez vous, dans votre collège, lycée ou autre lieu, visitez :

www.facebook.com/CieCHIPOTOLA

Une Sorcière sur le Toit
www.unesorcièresurletoit.com



Cultivons les autonomies !

Retour sur la journée du dimanche 15 septembre.

Tous les ingrédients de la réussite étaient réunis : des visiteurs nombreux et attentifs, une co-organisation au top et un soleil radieux ! Pour rappel, il s'agissait d'une

journée pour faire découvrir les autonomies, sur trois lieux permacoles adhérents au réseau Accueil Paysan, situés autour de Saint-Beauzély dans l'Aveyron.

Après avoir visité Anthony de la structure « Les Jardins de l'Ermitte » à Estalane, il nous a fait découvrir aux visiteurs la cuisson solaire, délicieuses recettes à l'appui ! Ensuite le groupe s'est rendu à Saint-Laurent-de-Lévézou, pour visiter « Naturellement Simples » chez Séverine & Charles et

ensuite, se restaurer avec une assiette composée de diverses préparations à base de plantes sauvages, accompagnées des légumes du jardin : œuf mimosa à l'achillée, flan au chardon-Marie, cannelé à la barbarée, panisse à l'égo-pode, gaspacho au calament...

L'après-midi, après un temps dédié aux plantes sauvages comestibles, nous nous sommes rendus par un petit chemin confidentiel à « La Melière », que les hôtes Marion & Sébastien nous ont fait visiter. Pour terminer en beauté, Marion nous a proposé un atelier sur les boissons fermentées.

Ce fut vraiment une journée agréable, dans le partage et la convivialité. Merci à tous les participants et à nos co-organisateurs !

Naturellement Simples





Grandir ensemble

Accueil social : retour sur une formation passionnante de deux jours.

Quatre mains. Pour soutenir, pousser, porter, prendre soin. Accueillir une personne en difficulté demande du doigté. Et du positionnement au bon endroit, selon... soi-même. Lors de la formation « Accueil social » à Carcassonne de novembre, Hamid Benahmed nous condense la substantifique moelle de ses trente ans d'expérience d'éducateur et thérapeute, en une journée.

En un mot : « l'empathie ». Et non le « ne pas s'attacher », « cadrer, cadrer, cadrer », injonctions parfois martelées comme des mantras dans le monde socio-éducatif version « ancienne école ». L'urgence, souvent, pousse vers nous des « profils » inattendus. Délinquant, handicapé, agressif... La rencontre a véritablement lieu dans l'ouverture, en dépassant les étiquettes « malheureuses » ou repoussoirs, comme les « risques de mal se passer » - tout en restant vigilant et en posant des limites. C'est en désamorçant nos peurs et notre propre système « attaque ou fuite », que nous pouvons permettre à la personne de les lâcher à son tour, et de s'ouvrir.

Co-construire la journée

Comment ? En créant une ambiance chaleureuse de boisson chaude et d'odeurs de gâteau. Passer les messages par le biais de l'humour et des métaphores. En explicitant nos intentions et en utilisant l'outil OSBD de la « Communication non violente » (CNV):

- O : transformer tous nos petits « jugements » en observations
- S : décrire le sentiment que ça éveille chez nous
- B : identifier le(s) besoin(s) non satisfaits sans blâmer l'autre.

- D : faire des demandes claires, positives, concrètes, et sans détour. Par des reformulations-questionnements, inciter subtilement l'autre à faire de même, à permettre d'exprimer les souffrances sans proposer de solution. Être à l'écoute du besoin qui se cache derrière un comportement qui nous dérange. Négocier pour co-construire le cadre, co-construire une journée utile et agréable à chacun en exprimant nos propres besoins. En veillant à ce que les engagements soient respectés, sous peine de sanction non-négociable ; à limiter les débordements dès qu'ils pointent ; à dépasser le sentiment d'échec ou notre personnage de « sauveur », pour demander de l'aide à temps. Et à éviter le conflit de loyauté avec le foyer ou la famille.

Assurer la sécurité affective

C'est grâce à cette relation de confiance que la rencontre devient réellement passionnante avec les personnes. Celles qui viennent nous toucher, sans hasard, celles qui nous font grandir. Celles dont les troubles de l'attachement entrent en résonance avec notre propre histoire. Accepter de donner pour « planter des graines », sans forcément en percevoir ni en récolter le fruit.

Alors avec subtilité, nous apprenons à dépasser nos rigidités pour nous adapter en permanence. A naviguer entre dureté et « cool attitude » (sans laxisme). À trouver notre « centre » : la distance et la posture justes, selon notre personnalité, entre la proximité qui peut « piquer », et l'éloignement qui glace... Et surtout, à « garder sa ligne » contre vents et marées. L'ado refuse les câlins, s'éloigne et se « ferme » ? C'est le moment d'accepter sa propre zone d'inconfort, son propre sentiment de rejet ou

d'abandon potentiel, pour signifier qu'on reste présent sans s'imposer, le temps qu'il « revienne ». Rester fiable pour conserver à l'esprit l'objectif principal : la stabilité relationnelle, et donc le sentiment de sécurité affective. Le sésame indispensable pour pouvoir partir explorer toutes les belles choses que

nous avons envie de transmettre. Trois semaines après la formation, et tout en écrivant ces lignes, j'expérimente tout cela avec un ado en « situation complexe ». Je « tiens ma ligne », désormais avec plus d'assurance. Sur le fil.

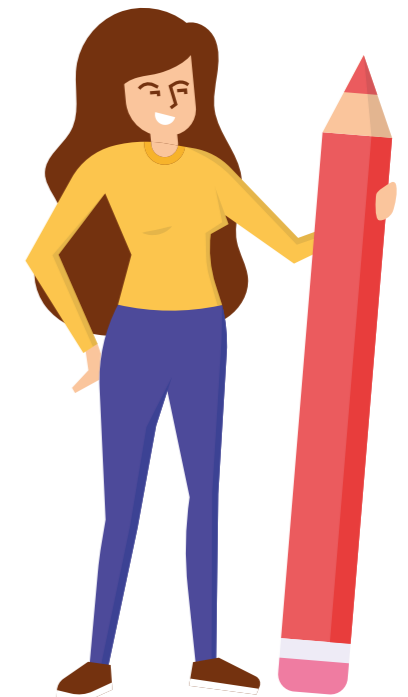
La check-list de l'accueil social

Ok, on est labellisé pour l'accueil social ! Mais ce n'est pas tout. Vite, il faut penser à selon les cas :

- ✓ demander un nouveau numéro de Siret à l'INPI (code APE de l'Accueil : 87. 90 A)
- ✓ l'assurance maison : étendre sa responsabilité civile, y compris aux risques d'intoxication alimentaire
- ✓ l'assurance auto : les informer
- ✓ les impôts : placer ses revenus en BIC ou micro-BIC (agricole ou pas), ou BNC possible pour de l'accueil en journée selon la prestation proposée.

Et pour toute relation avec un organisme :

- détailler la demande et préciser les tarifs
- rencontrer la personne avant le séjour (en visio si besoin)
- ne pas hésiter à refuser les publics qui ne « collent » pas au projet d'accueil ou au-delà de ses limites, malgré les demandes insistantes.
- si on refuse, transmettre la demande sur la liste mail de diffusion « accueil social Occitanie ».
- si on accepte, récolter toutes les infos santé-admin (ordonnance, traitement, sécu, assurance, contact joignable...)
- remplir et faire valider le contrat d'accueil (et anticiper de se faire rembourser les déplacements).
- réaliser un bilan écrit de l'accueil



Merci à Laurence Sruh, référente l'accueil social Occitanie, pour ses bons conseils en première journée de formation, ainsi qu'à toutes les personnes présentes, d'avoir partagé leurs projets et leurs expériences, ultra-enrichissantes !

*Raquel Hadida
Accueil Paysan Hérault*

Bouldépines, faghuttes et hérissons pour protéger la biodiversité

Comment réaliser des bouldépines, faghuttes et autres hérissons, créations poétiques et utiles, pour protéger la biodiversité ?

Éleveur à la retraite, j'ai gardé quelques brebis et poursuivi mon travail de reconquête des anciennes prairies gagnées par les broussailles et de nettoyage des sous-bois voisins. Je ne sais pas si ça parlera à grand monde, mais, des fois – on ne sait pas – ça peut donner des idées.



Chez nous, dans les Pyrénées audoises, nous trouvons pas mal de prairies abandonnées à la lisière des forêts – que nous appelons le Saltus – embroussaillées par des ronces, des épines noires

*Ci-dessous vous me voyez en train de garnir une bouldépine sur une parcelle qui était couverte de prunelliers et où bientôt l'herbe réapparaîtra.
À droite, la même bouldépine sous la neige quelques temps après.*



(prunelliers) et des genévriers. Afin que mes brebis puissent en profiter à nouveau, je débroussaille souvent à la main (avec un gros sécateur et de bons gants), quelquefois avec l'Orec (débroussailleur à roue autotractée) et je réalise des « bouldépines » avec les buissons coupés, bouldépines qui deviennent de plus en plus grosses jusqu'à devenir aussi hautes que moi.

L'avantage de ces boules : il me suffit de les pousser un peu plus loin (car elles roulent), là où je travaille, pour continuer de les étoffer d'épineux et de ronces. Un travail lent, mais satisfaisant, car j'obtiens un nettoyage rigoureux des parcelles et esthétique en formant un objet de land art assez sympa.

Lorsque les prairies deviennent des bois, je procède à une éclaircie des arbres en souffrance ou trop proches les uns des autres en privilégiant porte-graines et jeunes arbres prometteurs afin que là aussi, l'herbe réapparaisse au bénéfice de mes brebis. Avec les branches coupées, les bois morts couchés, je forme des « faghuttes » (contraction de fagot et hutte) où les petits animaux peuvent venir s'abriter, les oiseaux faire leurs nids, les insectes xylophages continuer de faire leur travail.

Là aussi le côté esthétique des faghuttes est intéressant. Elles balisent mes parcours et m'incitent à les enrichir, les étoffer. Quand je passe l'Orec sur ces parcelles pour broyer les refus, je ne rencontre plus que quelques branches oubliées ou qui viennent de tomber.

Une autre façon d'utiliser les branches coupées encore en feuilles, c'est de les planter dans ce qui peut être au départ une sorte de bouldépine pour constituer ce que j'appelle un hérisson de branches

au début de l'automne. Il suffit en effet de planter ces jeunes branches dans le hérisson de telle sorte qu'elles ne touchent pas terre et soient accessibles aux animaux (donc pas trop haut). Cela fait office de distributeur de feuilles sans trop de gâchis. Le frêne, très appétant de surcroît, se prête particulièrement à cet exercice, mais on peut également insérer des branches de chêne, d'érable, de noisetier, etc., dans



Ci-contre une jeune faghutte de cet automne et deux autres vieilles d'une bonne année.



les interstices, parce que celles-ci sont souvent moins droites et plus difficiles à enfoncer dans le hérisson. Là encore, le résultat final peut se révéler esthétique.

Stéphane Warot, adhérent de La Folie des Faourès à Quirbajou, dans l'Aude.

La guinguette paysanne « Sous les étoiles », à Cantagrel cet été, THE PLACE TO BE ! Quand le réseau résonne et rayonne, c'est TOP !

Adrien, ancien salarié d'Accueil Paysan des Pays de la Loire, en vacances dans le gîte paysan avec sa petite famille, et nouvellement embauché sur Angers en communauté d'agglomération.

Gaëlle et Olivier, les patrons ! juste derrière le bar !

Véro et Francis de la ferme du Marigot à Najac venus en vélo jusque là !



Véro et José, paysans retraités à Pech-Larive, à 4 kms de Cantagrel !

Noémie, ancienne salariée des Hauts-de-France en vacances aussi dans le secteur et nouvellement embauchée par Terre de Liens

Vitrine Conf' de l'Aude : sweats, tee-shirts, casquettes, bananes...

Intéressés ? Contactez-nous pour le lieu de retrait si vous ne pouvez pas venir à Limoux. Vous pouvez éventuellement choisir le service de livraison proposé sur ce site. Pour agrandir l'image d'un produit, faites un clic droit sur la vignette, sélectionnez : ouvrir l'image dans un nouvel onglet. Il faut prévoir un peu large pour les tailles, si vous avez une hésitation.

Commande :

<https://www.helloasso.com/associations/confederation-paysanne-de-l-aude/boutiques/sweats-t-shirts-etc>



Élections professionnelles agricoles : pourquoi voter ?

✓ Voter, c'est pouvoir orienter les politiques publiques locales et nationales vers une Agriculture paysanne,

✓ Voter a une incidence sur la vie de chaque paysan et paysanne, qu'il ou elle soit ou non un usager fréquent de sa chambre d'agriculture.

Plus d'infos :

<https://urlr.me/zdUPpg>

#audreytips : Comprendre l'intention de recherche et optimiser votre référencement

C'est quoi l'intention de l'utilisateur ?

L'intention de l'utilisateur (ou intention de recherche) définit les informations que les utilisateurs recherchent.

Si un internaute recherche le mot « plante », il peut chercher des informations sur :

- des plantes qui poussent à l'ombre,
- les jardineries autour de chez lui,
- un livre sur les plantes vivaces.

En règle générale, un utilisateur se rend sur Google avec l'intention de :

- apprendre quelque chose.
- faire quelque chose.
- aller quelque part.

Prenons le cas d'un utilisateur qui cherche un cinéma en tapant « Gaumont ».

Il est plus probable qu'il recherche le cinéma Gaumont le plus proche de lui et pas le siège social de cette entreprise à Neuilly-sur-Seine.

C'est ce genre de raisonnement que Google cherche à avoir pour coller au mieux aux attentes de ses utilisateurs.

Lors de la recherche de vos mots-clés, posez-vous les questions suivantes :

- quel contenu répondrait le mieux aux intentions de mes utilisateurs ?
- quel contenu vos utilisateurs vont trouver intéressant, partageable ?

Trop souvent, le référencement naturel est synonyme d'analyse de chiffres. Bien sûr, ils sont importants pour juger de vos progrès.

Mais, en prenant en compte aussi les intentions utilisateur, vous optimisez vos chances de trouver de nouvelles opportunités, tout simplement parce que vous vous concentrez sur votre utilisateur final.

En avons-nous trop dit ou pas assez ? Si vous souhaitez davantage d'information sur ce sujet, retrouvez l'article complet sur ce lien :

<https://audreytips.com/intention-utilisateur/>

Fête de l'Agriculture Paysanne dans le Lot !

FÊTE DE L'AGRICULTURE PAYSANNE



Le 14 septembre dernier, Accueil Paysan Lot s'est installé sur la ferme « Les goûts et les couleurs » à l'occasion de la fête de l'agriculture paysanne, organisée par la Confédération Paysanne et l'ADEAR du Lot !

Les jeunes adhérents du Lot sont passés tour à tour sur le stand pour profiter de l'occasion, être ensemble et faire une pause au soleil !

Quelle surprise de constater que nous sommes chez Bienvenue à la ferme, et quel clin d'œil ! Il s'avère que les paysans, installés depuis quinze ans sur cette structure, ont trouvé un très bon accompagnement pour démarrer leur activité de transformation à l'époque avec BAF. Aujourd'hui, syndiqués à la Conf', ils souhaiteraient adhérer à Accueil Paysan et envisagent de transmettre une partie de leur activité à leur fils afin de créer une ferme pédagogique.

La question qu'ils nous ont posée :

Peut-on adhérer aux deux labels ?

Pour certains d'entre nous, il n'y a pas de débat, c'est non ! Pour d'autres, dans un premier temps de tuilage, pourquoi pas, et dès que ça roule, on abandonne le premier. D'où la période probatoire, le

suivi de qualité et d'accompagnement... Qui peut se targuer, dans son département, de ne pas avoir de doublon ?!

Véronique Gault-Girma, co-présidente Accueil Paysan Occitanie



Fête d'Accueil Paysan Tarn et Garonne - 3^e édition

La Fête de l'Accueil Paysan 82 s'est tenue le samedi 5 octobre 2024 à la ferme « Au Ségalaou » à Montesquieu, marquant la troisième édition de cet événement annuel.

La journée a débuté à 10 heures avec l'accueil des participants, suivi d'une visite guidée de la ferme, permettant aux visiteurs de découvrir les pratiques agricoles et les installations du Ségalaou.

À midi, un apéritif a été servi, mettant en avant des boissons locales et des produits des fermes du réseau.

Pour le déjeuner, un menu composé d'un bar à salades, de poulet bio de la ferme de Mazères sauté aux légumes de saison, accompagné de lentilles de la Ferme de la Garière, et s'est conclu par une panna cotta maison avec un buffet de garnitures. Les convives ont été invités à apporter leurs couverts, et du vin était disponible à la vente sur place.

L'après-midi a été rythmé par une balade champêtre

d'environ 45 minutes, suivie d'une seconde visite guidée de la ferme en fin de journée.

En soirée, un bar proposant des tapas était ouvert. Les festivités musicales ont débuté avec le groupe "Dia Sodade", offrant des sonorités swing, blues et soul, suivies par "Les Sales Gosses", connus pour leurs reprises énergiques de chansons françaises.

Tout au long de la journée, des stands de producteurs et d'artisans locaux ont permis aux visiteurs de découvrir et d'acquérir des produits des fermes du réseau Accueil Paysan. Une grainothèque était également disponible pour un troc de graines, et des ateliers créatifs, tels que le land'art avec Jo de l'association Éclaircie, ont été proposés. Les enfants ont pu profiter de divers jeux mis à leur disposition.

Bien que les chiffres officiels de fréquentation pour l'édition 2024 ne soient pas encore disponibles, l'édition précédente avait attiré près de 400 personnes, témoignant de l'intérêt croissant pour cet événement célébrant l'agriculture paysanne et le savoir-faire local.

"Les Français & Ceux qui vivent en France"



Merci pour cet instant de convivialité partagé ! Nous espérons que l'expérience vous a plu. Ce fut un réel plaisir de vous accueillir sur la « toile » de Yann Arthus-Bertrand.
L'équipe du studio « Les Français et Ceux qui vivent en France » par Yann Arthus-Bertrand.

Crédit photo :
@ le site internet dédié au projet : www.yabstudio.fr
[@yannarthusbertrand](https://www.instagram.com/yannarthusbertrand) sur Instagram et/ou
[@Yann Arthus-Bertrand](https://www.facebook.com/Yann.Arthus-Bertrand) sur Facebook et/ou
[@Yann Arthus-Bertrand](https://www.linkedin.com/company/yann-arthus-bertrand) sur LinkedIn
Pour suivre notre projet, rdv sur www.yabstudio.fr

Retour sur la formation "Organiser un événement agri-culturel sur sa ferme"

Le 5 novembre 2024, douze participants se sont réunis à la Ferme de La Come, située à Bellegarde-Sainte-Marie, pour une formation intitulée "Organiser un événement agri-culturel sur sa ferme".

Accueillis chaleureusement par Sophie, propriétaire des lieux, les stagiaires ont bénéficié de l'expertise d'Olivier Berthelot, référent national à Accueil Paysan et paysan dans le Lot, reconnu pour l'organisation de spectacles culturels sur sa ferme.

La journée a débuté par une présentation des aspects réglementaires liés au spectacle vivant, incluant le statut des intervenants, les droits d'auteur et le nombre de représentations autorisées annuellement.

Les démarches administratives nécessaires à l'organisation d'un événement ont été détaillées, mettant en lumière les interlocuteurs clés tels que la mairie, la sécurité civile et les services départementaux.

La sécurité du public a constitué un volet essentiel de la formation, abordant les normes à respecter, la gestion des issues de secours et l'accessibilité des lieux.

Les participants ont également exploré les aspects financiers, notamment la billetterie et les institutions à connaître comme le GUSO et la SACEM.

L'après-midi a été consacrée à l'organisation opérationnelle d'un événement, avec des conseils sur la planification, la communication, l'accueil du public et la gestion des prestations annexes telles que la restauration et le stationnement.

Les différentes sources de financement, qu'elles soient publiques, privées ou issues du mécénat, ont été présentées pour aider les porteurs de projets à concrétiser leurs initiatives.

Les participants ont exprimé leur gratitude envers Sophie pour son accueil chaleureux à la Ferme de La Come, ainsi qu'à Olivier pour la qualité des apports et des riches échanges contribuant au succès de cette journée enrichissante.

Accueil Paysan Occitanie



Clip vidéo sur la culture à la ferme avec Accueil Paysan



Dans cette vidéo où nous vous emmenons découvrir un aspect souvent méconnu du réseau Accueil Paysan : ses événements culturels et festifs !

Accueil Paysan, ce n'est pas seulement des produits fermiers, des hébergements authentiques et des repas gourmands à la ferme. C'est aussi un véritable lieu de vie et de partage, où l'on célèbre la culture sous toutes ses formes !

Merci à La ferme de Cantagrel et à StudioShapShap pour ce moment.

Accueil Paysan Occitanie

<https://youtu.be/AdIM2ly69fA>

RÉGLEMENTATION - Loi meublés de tourisme : qu'est-ce qui va changer?

En novembre 2024, l'Assemblée nationale et le Sénat ont successivement adopté une loi dont l'objet est de procéder à la régulation de l'offre de location des meublés de tourisme. Ce texte législatif a été publié au Journal officiel du 20/11/2024 sous l'intitulé suivant : loi n° 2024-1039 du 19 novembre 2024 visant à renforcer les outils de régulation des meublés de tourisme à l'échelle locale.

L'objectif de ce texte législatif est de réduire l'offre de location des meublés de tourisme afin de favoriser les locations de longue durée. Ce texte comprend une série de dispositions restrictives à l'égard des locations de meublés de tourisme à la fois sur le plan juridique et sur le plan fiscal.

Ces mesures sont les suivantes :

- la réforme du régime fiscal du micro-BIC ;
- l'obligation de déclaration auprès d'un téléservice national des locations touristiques ;
- l'établissement obligatoire d'un diagnostic de performance énergétique ;
- la limitation possible de la durée des locations constituant la résidence principale du loueur ;
- l'encadrement des locations de meublés de tourisme dans les copropriétés ;
- l'aménagement du régime d'autorisation de changement d'usage ;
- les règles d'urbanisme et les locations de meublés de tourisme.

La réforme du régime fiscal du micro-BIC

À ce jour, de nombreux loueurs de meublés de tourisme font application du régime simplifié du micro-BIC (Bénéfices industriels et commerciaux). Pour mémoire, ce régime consiste en une déclaration simplifiée, sur la déclaration d'ensemble des revenus (n° 2042 C Pro), des recettes de locations soumises à un abattement forfaitaire afin de déterminer la base de calcul de l'impôt sur le revenu et des prélèvements sociaux dus par les loueurs concernés.

Ce dispositif simplifié du micro-BIC comporte notamment l'avantage d'être dispensé de la tenue d'une comptabilité en partie double. Le résultat fiscal qui en ressort est le plus souvent différent de la réalité comptable, soit de façon avantageuse du fait de l'importance de l'abattement forfaitaire, soit de façon désavantageuse en raison de charges comptables importantes uniquement déductibles dans le cadre d'un régime réel.

Afin de restreindre l'application du régime du micro-BIC par les loueurs de meublés de tourisme, la loi

nouvelle procède à une double restriction, avec, d'une part, la diminution de l'abattement forfaitaire applicable et, d'autre part, l'abaissement du plafond annuel des recettes autorisant la mise en œuvre de ce régime fiscal.

À ce titre, il convient de distinguer les meublés de tourisme non classés et les meublés de tourisme classés.

a. Le traitement fiscal des loueurs de meublés de tourisme non classés

En premier lieu, les loueurs de meublés de tourisme non classés pourront désormais faire application du régime du micro-BIC dans la mesure où le montant annuel des recettes n'excède pas 15 000 €. Ce nouveau plafond de 15 000 € se substitue à celui de 77 700 €, précédemment applicable. Les loueurs qui réalisent des loyers dont le montant excède le nouveau plafond de 15 000 € devront faire application d'un régime réel des BIC avec la tenue d'une comptabilité en partie double.

En second lieu, les loueurs de meublés de tourisme non classés qui font application du régime du micro-BIC feront l'objet d'un abattement forfaitaire de 30 %. Ce nouvel abattement se substitue à celui de 50 % applicable jusqu'à ce jour.

Autrement dit, le résultat fiscal sera désormais égal à 70 % des recettes, et non plus 50 %. Ces 70 % constituent la base de calcul de l'impôt sur revenu et des prélèvements sociaux.

b. Le traitement fiscal des loueurs de meublés de tourisme classés

Les loueurs de meublés de tourisme classés pourront faire application du régime du micro-BIC à la condition que le montant annuel des recettes n'excède pas désormais 77 700 €. Ce plafond remplace la limite de 188 700 €.

Par ailleurs, les recettes issues de la location de meublés de tourisme classés feront l'objet d'un abattement forfaitaire de 50 %. Cet abattement de 50 % se substitue à celui de 71 %.

Autrement dit, le résultat fiscal sera désormais égal à 50 % des recettes, et non plus de 29 %. Ces 50 % constituent la base de calcul de l'impôt sur revenu et des contributions sociales. En revanche, les modalités de calcul des cotisations sociales dues auprès de l'URSSAF (pour les loueurs dont le montant annuel des recettes excède le seuil de 23 000 €) ne semblent pas modifiées pour ceux qui font toujours application du régime du micro-BIC.

Tableau de synthèse du micro-BIC des meublés de tourisme

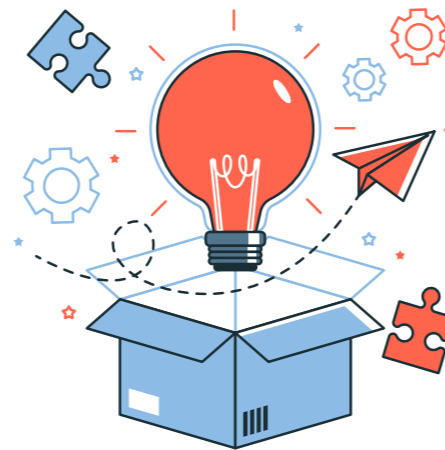
	Meublés non classés	Meublés classés
Nouveau plafond recettes	15 000€	77 700€
Nouvel abattement	30%	50%
Ancien plafond recettes	77 700€	188 700€
Ancien abattement	50%	71%

Allez plus loin dans l'analyse de cette loi "meublés de tourisme" - Mr Francis Varennes - juriste-fiscaliste : <https://droit-du-tourisme-chez-lhabitant.fr/77-presentations-de-la-loi-meubles-de-tourisme-du-19-11-2024/>

Petit rappel : Accueil Paysan Occitanie est agréé pour classer des meublés de tourisme sur la région

Retrouvez les démarches pour demander un classement à partir de ce lien : <https://www.accueil-paysan-occitanie.com/classer-meuble-de-tourisme/>

Nota : Lors de nos déplacements pour des interventions, qu'il s'agisse de formations, de labellisations ou autres, nous pouvons également nous occuper de votre classement. Ainsi, aucun frais de déplacement ne vous sera facturé, car nous optimisons nos trajets. Cela vous permet de réaliser des économies tout en profitant de ce moment pour échanger avec nous pour connaître les dernières actualités du réseau Accueil Paysan !



Bientôt la fin du dispositif de déclaration en mairie - Obligation de déclaration des locations touristiques auprès d'un téléservice national

Service-Public

La loi n° 2024-1039 du 19 novembre 2024 visant à renforcer les outils de régulation des meublés de tourisme à l'échelle locale instaure une obligation de déclaration auprès d'un téléservice national des locations touristiques.

Un décret à paraître doit déterminer les informations et les pièces justificatives qui sont exigées pour l'enregistrement de la déclaration préalable, notamment la production d'un avis d'imposition sur le revenu établi au nom du loueur incluant l'adresse du meublé de tourisme mis en location comme lieu d'imposition.

Ce dispositif doit entrer en vigueur à une date fixée

par décret, et **au plus tard le 20 mai 2026**.

Ces nouvelles modalités de déclaration des loueurs de meublés de tourisme ne concernent pas les loueurs de chambres d'hôtes qui restent soumis à l'obligation de leur propre déclaration en mairie conformément à l'article L. 324-4 du code du tourisme.

Allez plus loin dans l'analyse de ce dispositif Mr Francis Varennes - juriste-fiscaliste : <https://droit-du-tourisme-chez-lhabitant.fr/78-lobligation-de-declaration-des-locations-touristiques-aupres-dun-teleservice-national/>



L'établissement obligatoire d'un diagnostic de performance énergétique

Selon le nouveau texte législatif, les loueurs de meublés de tourisme doivent respecter les niveaux de performance énergétique d'un logement décent définis à l'article 6 de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989, sauf lorsque le local loué en meublé de tourisme constitue la résidence principale du loueur. Par conséquent, la loi soumet les loueurs de meublés de tourisme à la réalisation d'un diagnostic de performance énergétique (DPE), sauf l'exception précitée de la résidence principale.

À ce titre, il faut distinguer selon que les meublés ne sont pas soumis à la procédure d'autorisation pour changement d'usage (a) ou sont visés par cette procédure d'autorisation (b).

1. Locations non soumises à autorisation pour changement d'usage

Le propriétaire qui loue ou maintient en location un meublé de tourisme qui ne respecte pas les niveaux de performance d'un logement décent prévus ci-dessus est puni d'une amende administrative dont le montant ne peut excéder 5 000 € par local concerné. L'amende est recouvrée, dans les conditions prévues par les dispositions relatives aux produits communaux, au bénéfice de la commune. Le propriétaire est mis à même de présenter ses observations écrites, dans un délai d'un mois, sur le projet de sanction.

Le maire peut demander à tout moment au propriétaire d'un meublé de tourisme de lui transmettre dans un délai de deux mois le diagnostic de performance énergétique en cours de validité prévu à l'article L. 126-26 du code de la construction et de l'habitation. À l'expiration de ce délai, l'absence de transmission de ce diagnostic de performance énergétique est passible d'une astreinte

administrative de 100 € par jour, recouvrée au profit de la commune dans les conditions prévues par les dispositions relatives aux produits communaux.

Conformément au III de l'article 3 de la loi n° 2024-1039 du 19 novembre 2024, les dispositions ci-dessus entrent en vigueur le 1er janvier 2024.

(art. L. 324-2-2 du code du tourisme créé par l'art. 3 de la loi)

2. Locations soumises à autorisation pour changement d'usage

Pour l'obtention de l'autorisation préalable pour changement d'usage prévue à l'article L. 631-7 ou à l'article L. 631-7-1 A du code de la construction et de l'habitation en vue d'une mise en location de meublés de tourisme, les propriétaires des locaux concernés doivent présenter un diagnostic de performance énergétique mentionné à l'article L. 126-26 du même code de la construction et de l'habitation, dont le niveau, au sens de l'article L. 173-1-1, doit être compris entre les classes A et E ou, à compter du 1er janvier 2024, entre les classes A et D.

La mesure ci-dessus entre en vigueur à compter du 21/11/2024.

(art. L. 631-10 du code de la construction et de l'habitation modifié par l'art. 3 de la loi)

Allez plus loin dans l'analyse de ce dispositif Mr Francis Varennes - juriste-fiscaliste :

<https://droit-du-tourisme-chez-lhabitant.fr/79-etablissement-obligatoire-dun-diagnostic-de-performance-energetique-3eme-partie-loi-du-19-11-2024/>



JOURNÉES D'ÉCHANGES ET DE FORMATIONS

Développer une activité d'accueil sur sa ferme : connaître la réglementation du tourisme à la ferme / agritourisme : 2 jours

Organisée par : Accueil Paysan Occitanie- Date : 13-14 janvier 2025 à Limoux (11)
Inscription : https://www.inpact-occitanie.org/formation_detail.php?id=4637



Réaliser une animation avec de la vannerie sauvage et buissonnière : 2 jours

Organisée par : Accueil Paysan Occitanie- Date : 25-26 janvier 2025 à Saint-Laurent-du-Lévézou (12)
Inscription : https://www.inpact-occitanie.org/formation_detail.php?id=8805

Créer et gérer son site Internet - Formation : présentielle et à distance : 2,5 jours

Organisée par : Accueil Paysan Occitanie- Date : 3-4 février 2025 à à Limoux (11) et 1/2 journée en distancielle
Inscription : https://www.inpact-occitanie.org/formation_detail.php?id=3930



Autres formations organisées par nos partenaires : Hébergement à la ferme : connaître et comprendre : 1 jour

avec le Civam 30 - Date : 9 janvier 2025 - Lieu : Sommières (30)
Inscription : https://www.inpact-occitanie.org/formation_detail.php?id=8474

Accueillir sur sa ferme : 3 jours

avec le FR Civam - Date : 16, 27 janvier et 6 février 2025 - Lieu : secteur Midi-Pyrénées Nord (81, 82, 46, 12)
avec le FR Civam - Date : 23 janvier, le 3 et le 10 février 2025 - Lieu : Midi-Pyrénées Sud (09, 31, 32, 65)
Inscription : <https://framaforms.org/inscription-formation-accueillir-sur-sa-ferme-1729789016>

PERMIS D'EXPLOITATION des restaurants et débits de boissons : 2,5 jours

avec la Maison Paysanne de l'Aude - Date : 20,21 & 22 janvier 2025 - Lieu : en distanciel
Inscription : https://www.inpact-occitanie.org/formation_detail.php?id=8597

Proposer de la petite restauration fermière et maîtriser les règles d'hygiène : 3 jours

avec le Civam 31 - Date : 12, 13 & 14 février 2025 - Lieu : Muret & St-Sulpice/Lèze (31)
Inscription : <https://www.civam31.fr/?FormationProposerDeLaPetiteRestaurationFe>

Réglementation du tourisme à la ferme : 2 jours

avec l'Addear 12 - Date : 25-26 février 2025 - Lieu : Olemps (12)
Inscription : https://www.inpact-occitanie.org/formation_detail.php?id=8779



Développer un projet d'accueil agritouristique : 2 jours

avec l'Addear 09 - Date : 4 et 10 mars 2025 - Lieu : Foix (09)
Inscription : <https://www.agriculturepaysanne.org/formations/detail.php?id=7275>

Droit rural : comprendre et mettre en pratique les conditions juridiques, fiscales et sociales d'une diversification d'activités : 2 jours

avec le Civam 31 - Date : 6-7 mars 2025 - Lieu : Ramonville-Saint-Agne (31)
Inscription : <https://www.civam31.fr/?DroitRuralEtDiversificationFondamentaux>



Remerciements à nos partenaires sur l'ensemble de nos actions avec le soutien de la DRAJES Occitanie et de la Région Occitanie



Et retrouvez nous sur : @AccueilPaysanOccitanie

